



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2013/19

Le 16 septembre 2013

**La Cour organisera une conférence intitulée**  
**«La CIJ au service de la paix et de la justice»,**  
**le lundi 23 septembre 2013**

**Programme des débats**

LA HAYE, le 16 septembre 2013. La Cour internationale de Justice (CIJ), organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies, organisera une conférence intitulée «La CIJ au service de la paix et de la justice», le lundi 23 septembre 2013 au Palais de la Paix, où elle a son siège.

Cette conférence, qui se tiendra dans le cadre des célébrations du centenaire du Palais, s'articulera autour des quatre thèmes suivants :

1. Rétrospective d'un siècle de justice internationale et perspectives d'avenir ;
2. La Cour internationale de Justice et le système juridique international ;
3. Le rôle de la Cour internationale de Justice dans le renforcement de la primauté du droit ; et
4. La Cour internationale de Justice et l'Organisation des Nations Unies : les rapports entre la Cour et les autres organes de l'Organisation.

Le programme détaillé de la conférence figure en annexe au présent communiqué.

Les intervenants qui traiteront des trois premiers thèmes ont été invités par la Cour, tandis que les autres ont été sélectionnés à la suite d'un appel à contributions écrites lancé par la Cour. Il convient de noter que les propos qui seront échangés au cours de cette conférence n'engagent en aucune façon la Cour.

En raison du nombre limité de places disponibles dans la grande salle de justice, l'accès à la salle est réservé aux diplomates, juristes et journalistes qui ont été invités par la Cour.

Il a néanmoins été décidé de rendre les débats accessibles aux médias et au grand public, par une large diffusion en ligne et à la télévision (en direct et en différé). Les modalités de cette diffusion seront précisées dans un prochain communiqué de presse.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège ne soit pas à New York. La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (par des arrêts qui ont force obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire. La Cour est composée de quinze juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Indépendante du Secrétariat des Nations Unies, elle est assistée par un Greffe, son propre secrétariat international, dont l'activité revêt un aspect judiciaire et diplomatique et un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais. Aussi appelée «Cour mondiale», elle est la seule juridiction universelle à compétence générale.

Il convient de ne pas confondre la CIJ, juridiction uniquement ouverte aux Etats (pour la procédure contentieuse) et à certains organes et institutions du système des Nations Unies (pour la procédure consultative), avec les autres institutions judiciaires, pénales pour la plupart, établies à La Haye et dans sa proche banlieue, comme par exemple le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (ou TPIY, juridiction ad hoc créée par le Conseil de sécurité), la Cour pénale internationale (CPI, la première juridiction pénale internationale permanente, créée par traité, qui n'appartient pas au système des Nations Unies), le Tribunal spécial pour le Liban (ou TSL, organe judiciaire indépendant composé de juges libanais et internationaux), ou encore la Cour permanente d'arbitrage (CPA, institution indépendante permettant de constituer des tribunaux arbitraux et facilitant leur fonctionnement, conformément à la Convention de La Haye de 1899).

---

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)

**LA CIJ AU SERVICE DE LA PAIX ET DE LA JUSTICE**

**Conférence à l'occasion du centenaire du Palais de la Paix**

**Grande salle de justice**

*Lundi 23 septembre 2013*

- 9 h 30-9 h 40** **Allocution de bienvenue** par Son Exc. M. le juge Peter Tomka, président de la Cour internationale de Justice (CIJ)
- 9 h 40-11 h 10** **Rétrospective d'un siècle de justice internationale et perspectives d'avenir**
- Modérateur : Son Exc. M. le juge Ronny Abraham, CIJ  
Intervenants : Son Exc. M. le juge Antônio A. Cançado Trindade, CIJ  
Son Exc. M. le juge Dean Spielmann, président de la Cour européenne des droits de l'homme
- 11 h 10-11 h 30** **Pause-café/thé**
- 11 h 30-13 heures** **La Cour internationale de Justice et le système juridique international**
- Modérateur : Son Exc. Mme la juge Joan Donoghue, CIJ  
Intervenants : M. Hugh Thirlway, professeur invité de droit international à l'Université de Bristol  
M. Marcelo Kohen, professeur de droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève
- 13 heures-14 h 30** **Pause-déjeuner (buffet)**
- 14 h 30-16 heures** **Le rôle de la Cour internationale de Justice dans le renforcement de la primauté du droit**
- Modérateur : Son Exc. M. le juge Abdulqawi Yusuf, CIJ  
Intervenants : M. Mariko Kawano, professeur de droit international à l'Université Waseda (Tokyo)  
M. Andreas Zimmermann, directeur du centre des droits de l'homme de l'Université de Potsdam
- 16 heures-16 h 20** **Pause-café/thé**
- 16 h 20-17 h 50** **La Cour internationale de Justice et l'Organisation des Nations Unies : les rapports entre la Cour et les autres organes de l'Organisation**
- Modérateur : Son Exc. M. le juge Giorgio Gaja, CIJ  
Intervenants : Mme Chehrasad Krari-Lahya, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne) (sélectionnée à la suite d'un appel à contributions écrites)  
Mme Rosa Möhrlein, Université Radboud de Nimègue (Nijmegen) (sélectionnée à la suite d'un appel à contributions écrites)
- 17 h 50-18 heures** **Observations finales** par Son Exc. M. le juge Mohamed Bennouna, CIJ
-